



Parc naturel
transfrontalier
du Hainaut



COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

RETOUR SUR UNE EXPÉRIENCE FRANCO-ITALIENNE



Plusieurs élus du Parc naturel régional Scarpe-Escaut et du Parc naturel des Plaines de l'Escaut se sont déplacés en avril dans le massif de l'Argentera-Mercantour pour y étudier comment leurs homologues français et italiens mènent des projets ensemble dans le cadre du GECT.



«Alpi Maritime et Mercantour, c'est un passé, un présent et un futur partagés. Comme nos deux Parcs, ils ont 30 ans de collaboration, d'actions partagées et une ambition commune de valoriser une continuité territoriale qui se joue de toutes les frontières».

Grégory Lelong,
Président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

«Ces deux Parcs travaillent ensemble à la conservation de leur biodiversité, par exemple sur le suivi d'espèces -l'aigle royal et le loup ne connaissent pas les frontières !-. Ils échangent des savoir-faire, des personnels, développent des outils de gestion communs tels qu'un système d'information territorial et se concertent en matière de pédagogie, développement durable et culture...».

Pierre Wacquier
Président du Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Groupement européen de coopération territoriale "Un investissement pour l'avenir"

Le massif de l'Argentera-Mercantour est protégé sur son versant français par le Parc national du Mercantour et, sur son versant italien, par le Parco naturale Alpi Marittime. La collaboration très poussée de ces deux espaces naturels, jumelés depuis 1987, leur a conféré une place privilégiée pour accéder, en 2013, au statut de premier Parc européen, sous la forme d'un Groupement européen de coopération territoriale.



A l'extrémité occidentale de l'arc Alpin, le massif de l'Argentera-Mercantour constitue un ensemble de près de 100 000 hectares de nature préservée.

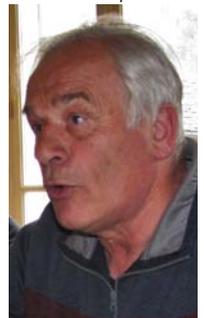
« La création du GECT a renforcé notre coopération, explique **Christophe Viret**, directeur du Parc national du Mercantour et directeur du GECT. Certains sujets prévalent d'un côté ou de l'autre ou sont abordés différemment, mais nos réflexions communes multiplient les leviers. Nous avons un plan d'actions transfrontalier pragmatique : le suivi de certaines espèces, des actions conjointes de conservation de milieux, la sensibilisation au développement durable, une offre de randonnée mise en cohérence avec des grandes traversées sur les 2 Parcs, une mise en écotourisme du territoire avec une qualification des acteurs... ».

Une coopération plus visible

«Notre coopération est plus formalisée, plus visible, renchérit **Giuseppe Canavese**, directeur du Parco Alpi Marittime et directeur-adjoint du GECT. Il faut trouver le dénominateur commun pour construire cette «transfrontalierité». Ensuite, elle monte en puissance. C'est un investissement pour l'avenir».

«Le dénominateur commun c'est le territoire, rebondit **Jean-Pierre Vassalo**, vice-président du GECT et maire de

la commune française transfrontalière de Tende. Cette structuration a permis une osmose de projets dispersés qui sauvera le territoire. Alors oui, les habitants étaient réticents au début, notamment avec la réintroduction du loup. Puis les actions de sensibilisation, la réapparition de diverses espèces comme le Mouflon, le travail avec les prestataires autour de la Charte européenne de tourisme durable, les projets européens portés et les fonds captés ont fini par convaincre les habitants, les acteurs, les chasseurs et les pêcheurs».



Jean-Pierre Vassalo

Et demain ?

Si le GECT facilite la mise en oeuvre d'actions, il est clair qu'il fait également émerger de nouvelles ambitions. En témoigne aujourd'hui son investissement dans la candidature du massif au label UNESCO pour capter les touristes balnéaires de la côte. ■



Le GECT en quelques mots

Qu'est-ce qu'un GECT ?

Un GECT est une structure (personne morale) disposant d'un budget propre, qui peut employer du personnel, passer des contrats et acquérir des biens et des services. Les GECT ont été créés pour faciliter la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale entre États membres ou leurs collectivités régionales et locales. Ils facilitent le processus décisionnel et permettent de définir ensemble des objectifs et des stratégies au-delà des frontières nationales. Ils permettent de mettre en oeuvre des projets communs, d'échanger des compétences et d'améliorer la coordination en matière d'aménagement et de développement du territoire.

Comment fonctionne un GECT ?

Un GECT est composé d'une assemblée regroupant les représentants des structures membres et d'un directeur. L'assemblée vote annuellement le programme d'actions et le budget correspondant.

Quelles missions peuvent être exercées par un GECT ?

Une convention définit les missions destinées à faciliter la coopération transfrontalière. Il peut ainsi se voir confier la mise en oeuvre de projets cofinancés ou non par la Commission européenne. Les obstacles entravant la coopération territoriale sont donc surmontés grâce au GECT.

Le GECT ne peut exercer une compétence (réglementaire) à la place de ses membres mais peut assister ceux-ci (par exemple pour la remise d'avis).

Le GECT Parc naturel transfrontalier du Hainaut en 2019

- ▶ Avril : arrivée de Pauline Blondeel, stagiaire, (recueil des attentes des acteurs et partenaires sur la création du GECT).
- ▶ Mai : recrutement du chargé de mission transfrontalière en cours. Organisation du 1^{er} bureau transfrontalier transfrontalier renouvelé (9 mai) et du 2^e (en juin).
- ▶ Septembre : organisation d'une assemblée plénière des élus pour débattre des orientations et modalités pratiques du GECT.
- ▶ Novembre : délibération des Parcs sur le projet de convention et de statuts du GECT.

Objectif 2025

Le dossier Interreg V «PNTH Objectif 2025» a été accepté par le Comité de pilotage Interreg V en mars 2019. Le projet sera développé du 1^{er} avril 2019 au 31 décembre 2022. Il vise à structurer la gouvernance entre les acteurs des deux Parcs naturels et permettra notamment l'engagement d'un chargé de mission transfrontalière.



Interreg
France-Wallonie-Vlaanderen



PNTH Objectif 2025

avec le soutien du Fonds européen de développement régional



Parc naturel
transfrontalier
du Hainaut